

monteaux

Travaux imminents
rue du Colonel-Rol-Tanguy

Le conseil municipal de Monteaux s'est réuni le 31 janvier sous la présidence du maire Philippe Dambrine.

Travaux de sécurisation de la rue du Colonel-Rol-Tanguy. L'entreprise TPPL a été retenue pour effectuer les travaux de sécurisation de la rue du Colonel-Rol-Tanguy. Le montant des travaux est de l'ordre de 400.000 € selon les options retenues. La réalisation pourrait débuter en avril pour une durée de quatre mois environ. Pour le financement de ces opérations, les institutions compétentes ont été sollicitées afin d'obtenir les subventions s'y rapportant, soit près de 75 % du montant des opérations.

Rénovation du parc d'éclairage public. À la suite de la mise en œuvre de la technologie Led pour les installations d'éclairage public, la réduction de la consommation électrique est significative. Les premiers résultats permettent de constater une diminution d'au moins 50 % de cette consommation. Compte tenu de l'augmentation du prix du kilowattheure, les économies générées sont forcément une excellente nouvelle. En outre, dans le cadre de la valorisation des Certificats d'économie d'énergie de ce projet, la commune a obtenu la somme de 1.199,98 € par l'intermédiaire du syndicat de pays des Châteaux.

Fibre optique. Point de situation sur le déploiement de la fibre optique. Les 458 prises du projet initial sont éligibles et le réseau est construit à 100 %. Le taux de raccordement des usagers au réseau est aujourd'hui de 50 % environ.

14 Juillet. Les artificiers étant mobilisés cette année pour les animations autour des Jeux olympiques cela ne permettra pas de tirer le feu d'artifice en juillet. La commune doit réfléchir à la possibilité de créer une autre animation pour la fête nationale. Appel est fait à la population pour proposer des idées auprès de la mairie.

Fermeture de classe. À date et selon un message de l'inspecteur d'académie fin janvier, la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine n'est pas exclue. Les informations relatives à la carte scolaire doivent être communiquées par les services de l'inspection académique début mars. Une correspondance a déjà été adressée à la directrice académique et aux élus pour défendre le maintien du nombre de classes. Une réunion avec les parents d'élèves va être organisée.

Bulletin municipal. Les dernières retouches de la nouvelle édition 2024 sont en cours pour une diffusion autour du 20 février.

Cor. NR : Pascal Hutteau